

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) EST LANCÉE EN 2023



Contactez votre Animatrice Re-Sources pour connaître les modalités de ces actions et vérifier l'éligibilité de vos parcelles



L'engagement a une durée contractuelle de 5 ans
du 15/05/2023 au 14/05/2028



Dossiers à constituer sous télépac
avant le 15/05/2023



▶ LES OBJECTIFS DES MAEC SUR LES VIGNES

- **Supprimer le désherbage chimique** sur les parcelles engagées (cavaillon et inter-rang)
- **Développer des moyens de lutte biologique** sur les parcelles en vignes

La mise en place de MAEC s'inscrit en complémentarité des objectifs de la **Certification Environnementale Cognac & HVE !**



▶ LE MONTANT DES AIDES MAEC

Une mesure à **317 € / ha / an** pour les parcelles en vignes engagées

Un plafond de **9 000 € / an** (40 000 € pour la durée du contrat)



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ENGAGEMENT



Réaliser un diagnostic agroécologique préalablement à l'engagement



Participer à une formation spécifique dans les deux premières années d'engagement ainsi que, chaque année, participer à un groupe d'échanges technique (minimum 0,5 j/an)



Engager a minima **90% des parcelles en vignes** (productives et/ou non productives de l'exploitation)



Atteindre l'objectif du **zéro herbicide** (inter-rang et cavaillon) : Il est à atteindre à partir de **la 3^{ème} année** d'engagement



Développer au moins un moyen de lutte biologique sur les parcelles engagées :

Les moyens de lutte biologique retenus sont ceux de **la liste de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)**. La lutte biologique concerne les pratiques qui impliquent l'utilisation de micro-organismes ou de phéromones comme moyens de lutte contre les maladies et ravageurs de la vigne



Contrôler les objectifs par l'enregistrement des pratiques

POUR RESUMER

Enjeux	N1 15/05/23 au 14/05/24	N2 15/05/24 au 14/05/25	N3 15/05/25 au 14/05/26	N4 15/05/26 au 14/05/27	N5 15/05/27 au 14/05/28
Diagnostic agroécologique	Avant engagement				
Groupe d'échanges (0,5 jour/an)	X	X	X	X	X
Formation	X	ou X			
Zéro Herbicide			X	X	X
Lutte biologique	X	X	X	X	X

POUR ETUDIER LA FAISABILITE D'UN ENGAGEMENT MAEC

Contactez l'animatrice Re-Ressources de votre territoire



Mélanie FIGADERE

SIAEP Nord-Ouest Charente



05 45 65 96 27 | 06 75 97 20 10



m.figadere@siaepnordouest16.fr



Marine TALLON

SIAEP Nord-Ouest Charente



05 45 65 97 17 | 07 87 56 60 27



m.tallon@siaepnordouest16.fr

Plaquette réalisée avec le concours financier de



Conception plaquette
Janvier 2023

